Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 8970888
Centre d'intérêt : 260

Chatel, Françoise.

Objectifs de formation : préparation à l'exercice d'un emploi protégé / Françoise Chatel, Louise Major-Gohier, René McCallum. -- [Montréal] : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service de l'adaptation, 1979.
60 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code : 880057.

Vedette(s)-secondaire(s) : Major-Gohier, Louise • McCallum, René • Commission des écoles catholiques de Montréal. Service de l'adaptation

Descripteur(s) : Déficient mental • Atelier protégé • Formation professionnelle • Adaptation sociale • Marché du travail • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Atelier protégé

Ce programme est destiné aux jeunes déficients mentaux moyens qui, à l'âge de 18 ans, ne peuvent immédiatement être intégrés à un milieu de travail protégé. L'objectif est de fournir une formation postscolaire axée sur l'apprentissage des conduites sollicitées dans un milieu de travail. La formation est donnée à l'intérieur d'ateliers transitoires au marché du travail visant à favoriser l'acquisition des habiletés et de l'autonomie requises pour une vie adulte. Le volume présente les objectifs de performance des dix ateliers développés : art culinaire; couture; soins personnels; travail du bois; manipulation, évaluation et production; entretien ménager et industriel; artisanat; alphabétisation; intégration dans la communauté; loisirs et sports.

Type de document : d

8970888

CÉCM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

PRÉPARATION À L'EXERCICE D'UN EMPLOI PROTÉGÉ

OBJECTIFS DE FORMATION

Division des ressources
Service de l'adaptation

Avril 1979
880057

Françoise Chatel
Louise Major-Gohier
René McCallum

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION 2

ORIENTATION GENERALE 4

I - Objectifs généraux 6

II - Objectifs intermédiaires 7

III- Les objectifs de performance pour chaque atelier 9

A - Atelier d'art culinaire ou rudiments de base à la préparation de repas et à tout ce qui s'y rattache 9

B - Atelier de couture 14

C - Atelier de soins personnels 18

D - Atelier de bois 23

E - Atelier de Manipulation, Evaluation et Production 28

F - Atelier d'entretien ménager et industriel..... 33

G - Atelier d'artisanat 38

H - Atelier académique 43

I - Le jeune adulte dans la communauté 49

J - Loisirs et sports 55

IV - L'évaluation 59

• • • • • • • • • •

PRESENTATION

On admet explicitement que les individus déficients mentaux possèdent un rythme d'apprentissage plus lent que les normaux. On reconnaît également que les déficients rencontrent des limites parfois assez sévères en ce qui a trait à la nature de certains apprentissages scolaires. D'autre part, on sait fort bien que pour accéder à un niveau d'adaptation minimum dans un milieu urbain industrialisé il y a beaucoup d'acquisitions à effectuer. Il serait donc logique d'étendre la durée de la scolarité de ces individus afin de leur fournir l'équipement minimum requis pour une adaptation sociale satisfaisante.

Jusqu'à présent on n'avait pas reconnu cette nécessité et les jeunes déficients mentaux moyens quittaient l'école à dix-huit (18) ans pour le marché du travail protégé. C'est donc à ce niveau que se manifestaient les lacunes dans la formation.

En offrant aux individus de dix-huit (18) ans l'opportunité de prolonger leur scolarité, on prévoit qu'ils pourront aborder le travail mieux équipés et, dans le même temps, on remédiera à une situation qui se vivait depuis plusieurs années: l'atelier protégé n'étant pas en mesure d'engager les finissants, ceux-ci devaient rester chez-eux dans la plus complète oisiveté. Avec cette mesure ils pourront continuer à acquérir des habiletés en attendant leur admission.

Dans une telle perspective, ce programme de formation est nettement axé sur l'apprentissage des conduites sollicitées dans un milieu de travail. Il doit donc s'écarter résolument des préoccupations plus générales propres à l'élémentaire.

Par ailleurs un prolongement de scolarité ne signifie pas un étalement du programme actuel du secondaire sur neuf années au lieu de six. Les objectifs qui doivent s'y poursuivre viennent s'ajouter à ceux du programme secondaire en vue d'une meilleure adaptation au travail et également dans le but de pouvoir prétendre à un emploi plus en rapport avec le potentiel réel de chaque individu.

Le postscolaire c'est le joint entre l'école et l'atelier. Dès lors, les récréations céderont la place aux pauses. Les activités telles que les fêtes d'Halloween, du père Noël disparaîtront pour être remplacées par les "parties" d'atelier. Et ainsi pour les multiples cycles de l'organisation pédagogique.

Le présent programme a été élaboré par un groupe de professeurs faisant partie du personnel enseignant affecté au postscolaire dès septembre 78. Madame Françoise Chatel, mademoiselle Monique Côté, madame Louise Major-Gohier et monsieur René McCallum ont effectué ensemble un premier déblayage. Le travail s'est poursuivi durant les trois premières semaines de juillet avec madame Françoise Chatel, madame Louise Major-Gohier et monsieur René McCallum.

Il convient d'accueillir ce document comme un premier essai de définition des objectifs. Souhaitons qu'il donne naissance à des préoccupations d'application et d'élaboration.

/sl
28-11-78.

Christian Hottlet
Répondant pour la DRD

ORIENTATION GENERALE

Nous vous présentons un ensemble d'objectifs de formation au marché du travail, ayant pour but de faciliter l'intégration du jeune déficient mental moyen dans différents milieux de vie (familial, résidentiel, communautaire, travail, loisirs).

Ce recueil d'objectifs de niveau postscolaire, se veut différent des autres par son orientation et par ses implications auprès de jeunes de 18 ans et plus dont la formation est incomplète et ne leur permet pas l'entrée en atelier protégé ou sur un certain marché du travail.

Par marché du travail, nous voulons dire: un milieu protégé où se retrouvent un certain contrôle, une certaine exigence de production, une prise en charge du jeune dans l'élaboration de son travail et de ses implications.

On vise ici à rendre le jeune adulte le plus autonome possible afin de mieux le préparer à son futur milieu de vie ainsi qu'à l'aider à s'intégrer et à devenir fonctionnel.

Le postscolaire permettra de donner une certaine formation à l'intérieur d'ateliers transitoires au marché du travail, c'est-à-dire, une étape préparatoire entre le milieu scolaire et le monde du travail où le jeune accumulera un répertoire d'habiletés requises à l'intégration et au bon fonctionnement dans ces nouveaux milieux.

Le modèle de ces ateliers se devra de recréer l'atmosphère et les exigences du milieu de travail. Il faudra donc se rapprocher le plus possible des situations que le jeune aura à vivre dans son milieu de vie. C'est donc dire qu'il nous faut dès maintenant oublier le cadre scolaire et prévoir éventuellement un horaire de travail s'apparentant à celui existant au marché du travail. De plus, nous devrons travailler en fonction des exigences de ce dit marché telles: vitesse, rendement, qualité, endurance, assiduité; et cela tout en tenant compte du potentiel de nos jeunes.

Le personnel devra être complété par des éducateurs spécialisés ou tout autre personnel, susceptibles d'aider à l'atteinte des objectifs.

...

Pour passer d'une formation personnelle à une formation spécialisée qui éventuellement déboucherait sur le marché du travail, il faudra procéder par étapes, tout en nous fixant des objectifs clairs et précis, à court et à long terme. Nous devrons prendre un objectif à la fois, celui jugé prioritaire par tous (ex.: apprendre à se voyager seul par le service de transport en commun) et voir à son application immédiate dans le milieu.

L'équipe de travail devra collaborer très étroitement si elle veut mener ce projet à bien. Il lui faudra continuellement se tenir au courant des progrès et des difficultés rencontrés à l'intérieur des ateliers afin de se réajuster, si nécessaire. En plus, il lui faudra être très attentive aux besoins.

Les ateliers qui sont présentés dans ce document sont ceux qui nous apparaissent les plus aptes à parfaire l'éducation des jeunes adultes débiles moyens tant au plan personnel, social qu'au plan du travail. De ce fait, ils peuvent ne pas correspondre à la situation actuelle.

De plus, il serait toujours possible de consulter l'outil de référence qu'est le "Programme de formation professionnelle pour les élèves débiles moyens" publié par le B.R.O. en juin 76, afin de prendre connaissance des notions préalablement travaillées dans les ateliers du niveau secondaire et de se réajuster si le besoin s'en fait sentir.

De même, pour le programme de l'atelier de Manipulation, "Production et Evaluation", on trouvera des indications plus complètes dans le document de Jean-Pierre Garric.

Voici la liste des ateliers retenus:

- Art culinaire: Rudiments de base à la préparation de repas et de tout ce qui s'y rattache.
- Couture.

- Soins personnels.
- Bois: Rudiments de base au travail du bois et à tout ce qui s'y rattache.
- Manipulation.
- Entretien ménager et industriel.
- Artisanat.
- Académique.
- Jeune adulte dans la communauté.
- Loisirs et sports.

I - Objectifs généraux

- Rendre le jeune adulte le plus autonome possible en vue de son insertion sociale dans le milieu familial et le milieu de travail.

- Développer chez le jeune adulte des attitudes, des connaissances et des habiletés sollicitées dans les milieux de travail qu'il est susceptible de fréquenter plus tard.

II - Objectifs intermédiaires

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et la communauté:

. Contrôler ses impulsions
. Protéger sa santé (sports, sommeil, alimentation. ...)
. Développer l'indépendance dans les habiletés de la vie quotidienne
. Exprimer convenablement ses émotions, ses sentiments et ses affects
. S'autodiscipliner
. Occuper ses temps libres
. Prendre des décisions
. Apprendre à utiliser les transports en commun et les services publics

2- Par rapport au travail:

. Respecter son horaire de travail
. Comprendre les directives du travail et s'y conformer
. Utiliser, reconnaître et comprendre l'utilité des instruments et du matériel
. Effectuer des tâches simples dites de manipulation et à caractère répétitif
. Produire une quantité minimum de travail et de rendement
. Travailler de façon régulière et stable sans interruption, de façon à garder le même rythme de travail
. Adapter ses comportements à chaque type de tâches proposées
. Développer des habitudes et des techniques de travail
. Apprendre à collaborer à une tâche impliquant plusieurs personnes
. Accepter des remarques, conseils, visant soit à améliorer le travail, soit à corriger des négligences
. Rendre le jeune apte à se détacher du produit fini
. Encourager la prise d'initiative et de responsabilités à l'intérieur de l'atelier

3- Par rapport à la socialisation:

. Etablir des rapports sociaux avec les autres jeunes travailleurs
. S'intégrer dans des groupes et y participer
. Se conformer aux conventions sociales en général

4 - Par rapport à la communication:

. Habituer le jeune à communiquer de façon acceptable (téléphone, endroits publics, loisirs...)
. Porter attention à l'interlocuteur
. S'exprimer verbalement de façon intelligible avec tout interlocuteur
. S'exprimer convenablement avec: dessin, geste, Bliss pour les non-parlants.

5 - Par rapport à la sécurité:

. Apprendre à décoder tous les symboles sécuritaires, routiers et autres
. Sensibiliser le jeune à la prudence au travail (manipulation des outils, atmosphère dans l'atelier, comportements et attitudes)
. Sensibiliser le jeune à la prudence à l'extérieur du travail.

6 - Par rapport aux habiletés motrices:

. Exécuter des mouvements fins des mains impliquant la coordination visuelle.

7 - Par rapport aux aptitudes physiques:

. Effectuer des efforts physiques durant des périodes déterminées (rester debout, marcher, lever des objets lourds, ...).

8 - Par rapport aux habiletés numériques:

. Compter (au moins 1 à 12)
. Opérer (additionner, soustraire)
. Classer et sérier
. Acquérir des notions de base des valeurs monétaires
. Lire l'heure
. "Lire" et comprendre le calendrier

9 - Par rapport au plan perceptuel:

. Apprendre à se retrouver à l'intérieur d'un local ou d'un édifice
. Se situer dans le temps (heure, calendrier)
. Classer et sérier différents éléments de catégories diverses en vertu de critères déterminés en tenant compte des futures fonctions de travail

. Savoir distinguer différentes odeurs

. Savoir discerner différents bruits

III- Les objectifs de performance pour chaque atelier

A- Atelier d'art culinaire ou rudiments de base à la préparation de repas et à tout ce qui s'y rattache

L'atelier d'art culinaire vise à développer chez le jeune adulte des connaissances ainsi que des habiletés sollicitées dans le milieu de travail. Il faut que le jeune parvienne à une bonne coordination ainsi qu'à une bonne dextérité manuelle pour pouvoir se débrouiller soit comme plongeur dans un restaurant, soit pour un travail dans une cafétéria.

L'atelier a pour objectif de rendre le jeune le plus autonome possible face à des situations quotidiennes à l'intérieur de sa famille ou de son centre communautaire. Les notions nécessaires à la préparation de repas simples, sains, économiques et variés y seront transmises. Le jeune apprendra tous les rudiments utiles à la préparation de repas simples, à l'achat d'aliments, à la conservation de ces aliments et à la préparation des repas communautaires.

En plus, l'atelier se veut un moyen par lequel, le jeune va apprendre à préparer de petites collations, gâteries, pâtisseries, éléments essentiels dans certaines rencontres sociales telles: party, rencontre d'amis, anniversaire, dégustation, collation ...

Objectifs généraux:

. Rendre le jeune adulte le plus autonome possible face à des situations quotidiennes en vue de la préparation de repas et de ce qui en découle.

. Développer chez le jeune des attitudes, des connaissances et des habiletés sollicitées dans le milieu de travail.

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et dans la communauté:

. Etre capable de différencier les différents éléments (fruits, légumes...)

. Etre capable de choisir une nourriture saine

. Etre capable de faire un menu

. Etre capable de faire les achats requis pour un menu

. Etre capable de planifier l'ordre de préparation des différents aliments dans un repas

. Etre capable de préparer un aliment adéquatement

. Etre capable de nommer, montrer et de se servir des différents ustensiles de cuisine

. Etre capable de récupérer les restes et de s'en servir ultérieurement

. Etre capable de dresser une table

. Etre capable de faire le service

. Etre capable de manger convenablement

. Etre capable de servir des portions raisonnables

. Etre capable de desservir la table

. Etre capable de faire l'entretien général de la cuisine

. Etre capable de faire l'entretien général des différents instruments manuels et électriques de la cuisine

...

2- Par rapport au travail:

. Etre capable de ponctualité au travail

. Etre capable de faire des achats nécessaires à l'atelier

. Etre capable de faire des repas communautaires

. Etre capable d'accepter des remarques ou/et des conseils d'un confrère ou d'un responsable

. Etre capable de produire un travail suite à une directive donnée

. Etre capable de nommer, montrer, utiliser à bon escient des instruments de cuisine

. Etre capable d'utiliser un second instrument en cas de bris du premier

. Etre capable d'effectuer une tâche donnée dans un laps de temps déterminé

. Etre capable de travailler régulièrement sans interruption

. Etre capable d'adopter un comportement adéquat à la tâche à effectuer (ex.: cuisson à l'huile / cuisson dans l'eau)

. Etre capable d'acquérir et de conserver des techniques et/ou des habitudes de travail.

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de se limiter à ses instruments de travail

. Etre capable de reconnaître ses erreurs et d'en tirer des leçons

. Etre capable de faire appel à un voisin en cas de difficultés

. Etre capable d'aider un voisin en cas de difficultés

. Etre capable de se comporter convenablement avec les instruments

. Etre capable de se comporter convenablement avec les voisins

...

4. Par rapport à la communication:

. Etre capable d'écouter, de regarder son responsable pour bien comprendre les directives

. Etre capable de s'exprimer avec le vocabulaire requis à l'atelier

5. Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de nommer, lire, comprendre tous les symboles utiles à l'atelier de cuisine

. Etre capable d'utiliser prudemment les différents appareils et instruments à l'intérieur de l'atelier

6. Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable de coordination oculo-manuelle dans l'exécution d'activités spécifiques à la cuisine (couper - peler - piler - casser - hacher)

7. Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de demeurer debout pendant une période de temps assez longue (ex.: une heure - un avant-midi)

. Etre capable de s'asseoir convenablement à table

8. Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de nommer, montrer, de lire les chiffres sur les appareils électriques

. Etre capable de dire la signification des chiffres sur les appareils électriques

. Etre capable d'utiliser les instruments de mesure (cuillère à thé, tasse à mesurer, etc...)

. Etre capable de nommer, de lire les instruments de mesure

. Etre capable de trouver le prix sur un article

...

. Etre capable de dire le prix d'un article en le regardant

. Etre capable de lire l'heure

. Etre capable de se servir d'une minuterie

. Etre capable de prévoir le temps requis à la cuisson d'un plat.

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer les différents éléments de la cuisine

. Etre capable de ranger au bon endroit les différents éléments de la cuisson

. Etre capable de discerner différents bruits dans un environnement bruyant

. Etre capable de discerner différentes senteurs

. Etre capable de discerner différentes saveurs.

B- Atelier de couture:

Cet atelier vise à faire acquérir au jeune adulte des habiletés et des connaissances pouvant servir à son insertion dans le milieu de travail qu'il est susceptible de rencontrer plus tard. Cet atelier vise également à habituer le jeune à prendre des décisions, à suivre des directives, à travailler avec un certain degré de précision et à acquérir des habitudes d'ordre, de rapidité, d'économie et d'endurance au travail.

L'atelier vise également à rendre le jeune adulte le plus autonome possible à l'intérieur de sa famille ou de son centre communautaire en lui apprenant les notions de base de couture. Il pourra ainsi par la suite, se débrouiller seul à l'intérieur d'un groupe et réaliser des tâches telles que: enfiler une aiguille, coudre un bouton, repriser, faire un bord de robe ou de pantalon, coudre à la machine à coudre, faire la différence entre certains tissus, être capable de lire un patron et de s'en servir dans la fabrication d'une pièce.

L'atelier veut montrer au jeune la possibilité de se récréer dans ses temps libres en se confectionnant de petites pièces telles que: tricoter un foulard, des mitaines, se crocheter un châle, repriser un morceau de linge. De plus, le jeune apprendra à réparer un vêtement lorsqu'il en a besoin sans dépendre de qui que ce soit; apprendra à se confectionner un vêtement très simple (jupe), à se servir de différents matériaux qu'on retrouve à la maison afin de se confectionner des choses simples et pratiques comme: tablier, poignée pour le four, etc...)

Objectif général:

. Rendre le jeune adulte le plus autonome possible en vue de lui faire acquérir des habiletés et des connaissances pouvant servir à ses loisirs et à son insertion dans le milieu de travail qu'il est susceptible de fréquenter plus tard.

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et la communauté:

. Etre capable d'occuper ses temps libres (couture, tricot)

. Etre capable de réparer un vêtement (coudre un bouton, réparer une couture, faire un bord...)

. Etre capable de se servir de matériaux qu'il peut obtenir à la maison (laine, tissus, étoffe ...)

. Etre capable d'utiliser un patron (placer, tailler)

. Etre capable d'utiliser chez lui les techniques et les habiletés développées à l'atelier de couture (tricot, couture ...)

2- Par rapport au travail:

. Etre capable de ponctualité au travail

. Etre capable d'accomplir un travail donné

. Etre capable de nommer, montrer et utiliser à bon escient les instruments et les matériaux propres à l'atelier

. Etre capable d'effectuer des tâches simples et à caractère répétitif (tricot)

. Etre capable de produire une quantité minimum de travail

. Etre capable d'effectuer une tâche dans un laps de temps donné

. Etre capable de travailler de façon régulière et sans interruption (machine à coudre ... tricot ....)

. Etre capable d'acquérir et de conserver des techniques et des habitudes de travail

. Etre capable de signaler à un responsable le manque ou la fin prochaine d'un matériel nécessaire à un travail donné (tricot, crochet, laine, ...)

...

. Etre capable de reprendre le même travail (tricot ...)

. Etre capable de faire des achats en regard avec la fabrication ou la réparation d'une pièce

. Etre capable de prévoir le matériel nécessaire à un travail donné

. Etre capable de travailler en groupe

. Etre capable de se diviser les tâches

. Etre capable d'accepter des remarques et/ou des conseils d'un responsable ou d'un confrère

. Etre capable d'accepter les frustrations dérivant de ce type de travail (redéfaire un travail...)

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de travailler en respectant le bien des autres

. Etre capable de se limiter à ses instruments et matériaux de travail

. Etre capable d'éviter de se désorganiser devant un résultat obtenu

. Etre capable de reconnaître ses erreurs et d'en tirer des leçons

. Etre capable de faire appel à son voisin(e) en cas de difficulté

. Etre capable de se comporter convenablement avec les instruments et matériaux nécessaires à la couture (tricot, ciseaux, aiguille...)

. Etre capable de travailler avec des gens autour de soi

. Etre capable de se comporter convenablement avec ses voisins(es).

4- Par rapport à la communication:

. Etre capable de regarder et d'écouter tout interlocuteur pour bien comprendre les directives données

. Etre capable de s'exprimer avec le vocabulaire requis à l'atelier de couture (tricot, crochet...)

...

5- Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de décoder (reconnaître, lire, nommer et comprendre) tous les symboles sécuritaires utiles à cet atelier (machine à coudre)

. Etre capable de décoder (reconnaître, lire, nommer et comprendre) les symboles imprimés sur les vêtements

. Etre capable d'utiliser prudemment les instruments nécessaires à l'atelier (ciseaux, aiquilles, ...)

6- Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable d'exécuter des mouvements nécessitant de la coordination oculo-manuelle (enfiler une aiquille, faire noeud au fil, enfiler machine à coudre, repasser, etc...)

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de se tenir convenablement (assis, debout)

. Etre capable de fournir un effort physique répétitif d'une certaine durée (tricoter)

8- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de mesurer avec des instruments tels: (galon, règle...)

. Etre capable de compter (rangs d'un tricot...)

. Etre capable de lire, nommer et écrire les chiffres (machine à coudre)

. Etre capable de nommer les chiffres (nombre de mailles)

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer et de sérier les différents éléments de l'atelier (instruments et matériaux)

. Etre capable de différencier les matériaux et les textures propres à l'atelier

. Etre capable de ranger au bon endroit les différents instruments et matériaux (couture, tricot...)

...

C- Atelier de soins personnels:

L'atelier de soins personnels vise à faire prendre conscience de la nécessité d'une hygiène corporelle et à informer le jeune dans l'entretien de chaque partie de son corps. L'atelier vise à apprendre au jeune les principes d'une bonne hygiène physique: le soin de son corps, les parties du corps, la transpiration, le bain, la douche, l'entretien des dents, le manucure, le soin des cheveux, le maquillage, l'utilisation du rasoir, les soins à dispenser lors des menstruations, le nettoyage et le rangement des vêtements.

De plus, l'atelier veut développer chez le jeune, des habitudes de propreté de la coiffure et des vêtements ainsi que parfaire son éducation dans le choix et l'harmonie des couleurs de ses vêtements.

L'atelier vise à amener le jeune à se débrouiller au sein de sa famille ou de son centre communautaire sans avoir toujours besoin des conseils et des ordres des autres.

Il faut que le jeune arrive à posséder une certaine compétence personnelle et à un entretien quotidien de sa personne. Il faut qu'il arrive à posséder des principes d'une bonne hygiène corporelle.

L'atelier vise également à amener les jeunes à s'aider entre eux (ex.: laver et friser les cheveux, se coiffer, manucure...). L'atelier veut également montrer aux jeunes à s'habiller en fonction de différentes activités (travail, loisirs, party, mariage, etc...), et à leur apprendre à se comporter lors des différentes sorties (ex.: cinéma, restaurant, chez des amis...). Le jeune pourra mettre en pratique ce qu'il aura acquis dans des sorties organisées.

...

Objectifs généraux:

- Rendre le jeune le plus autonome possible dans des situations quotidiennes d'entretien de sa personne tout en développant des habiletés manuelles et des connaissances requises à cet entretien.
- Faire acquérir des habitudes de propreté de la coiffure et du vêtement.

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et dans la communauté:

- Etre capable de nommer, montrer les parties de son corps
- Etre capable de dispenser les soins corporels nécessaires à sa santé et à son apparence (bain, douche, brosser ses cheveux, se brosser les dents, manucure, shampooing, se maquiller, nettoyer et ranger ses vêtements, se raser, se soigner, dispenser les soins appropriés lors des menstruations).
- Etre capable d'entretenir son corps quotidiennement
- Etre capable de se servir des instruments et des produits nécessaires aux soins personnels
- Etre capable de ranger et de nettoyer les instruments et les produits nécessaires aux soins personnels
- Etre capable de dire ce que l'on ressent envers quelqu'un ou quelque chose
- Etre capable d'expliquer convenablement ses désirs et ses insatisfactions
- Etre capable de se vêtir convenablement.

2- Par rapport au travail:

- Etre capable de ponctualité à l'atelier et au travail
- Etre capable d'accomplir un travail donné
- Etre capable de signaler à un responsable le manque et/ou, la fin prochaine d'un produit nécessaire aux soins personnels (ex.: pharmacie)

...

- Etre capable de faire des achats nécessaires aux soins personnels (ex.: pharmacie)
- Etre capable de prévoir le matériel et les produits nécessaires aux soins donnés
- Etre capable de s'entraider pour un soin donné (laver, friser cheveux...)
- Etre capable d'accepter des remarques ou/et des conseils d'un responsable ou d'un confrère
- Etre capable d'accepter les frustrations dérivant de cet atelier
- Etre capable d'effectuer une tâche suite à des directives données
- Etre capable de reconnaître, nommer, montrer, d'utiliser l'ensemble des instruments et produits trouvés dans l'atelier
- Etre capable d'effectuer des tâches simples de manipulation et à caractère répétitif
- Etre capable de répéter les mêmes tâches
- Etre capable d'effectuer une tâche dans un laps de temps donné
- Etre capable de travailler régulièrement et sans interruption
- Etre capable d'acquérir et de conserver des techniques et des habitudes de travail

3- <u>Par rapport à la socialisation:</u>

- Etre capable de travailler en respectant le bien d'autrui
- Etre capable de se limiter à ses instruments et produits de travail
- Etre capable d'éviter de se désorganiser devant le résultat obtenu
- Etre capable de reconnaître ses erreurs et d'en tirer des leçons
- Etre capable de faire appel à un voisin(e) en cas de difficulté

...

- Etre capable de se comporter convenablement avec les instruments
- Etre capable de se comporter convenablement avec son voisin
- Etre capable d'aller chez le coiffeur seul
- Etre capable d'aller chez le médecin à cause de problèmes hygiéniques

4- Par rapport à la communication:

- Etre capable de regarder et d'écouter son responsable ou tout interlocuteur pour bien comprendre les directives
- Etre capable de s'exprimer avec le vocabulaire requis à l'atelier de soins personnels
- Etre capable de s'exprimer de façon intelligible par le geste ou la parole

5- Par rapport à la sécurité:

- Etre capable de décoder (nommer, lire et comprendre) tous les symboles utiles à l'atelier des soins personnels
- Etre capable d'utiliser prudemment les différents appareils et instruments à l'intérieur de l'atelier (rasoir, séchoir, lime, ciseaux...)

6- Par rapport aux habiletés motrices:

- Etre capable de coordonner la main et l'oeil dans l'exécution d'activités spécifiques aux soins personnels (couper les ongles, limer les ongles, brosser les cheveux, les dents, se peigner, se friser...)

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

- Etre capable de rester debout pendant une durée de temps déterminée
- Etre capable de se tenir convenablement

...

8- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de compter

. Etre capable de lire, nommer et écrire les chiffres sur les appareils électriques

. Etre capable de lire l'heure

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer et sérier les différents éléments de l'atelier

. Etre capable de ranger au bon endroit les différents instruments et produits de l'atelier

. Etre capable de discerner les différentes odeurs dégagées par les produits utilisés (savon, shampooings, poli à ongles, poudre, parfums...)

D- L'atelier: Bois ou rudiments de base au travail du bois et à tout ce qui s'y rattache.

L'atelier vise à rendre le jeune, le plus autonome possible en vue de le préparer à un certain milieu de travail, tout en développant des habiletés manuelles et en le familiarisant avec des matériaux, des outils et des techniques spécifiques à cet atelier.

Le jeune doit parvenir avec toutes les connaissances acquises et selon le degré de ses habiletés, à produire certaines pièces et certains petits travaux. Ces connaissances pourront lui servir dans un débouché éventuel tel que: atelier de sablage, atelier de peinture, atelier de rembourrage, de vernissage, de travaux du bois.

L'atelier favorise le développement d'habiletés manuelles, d'une dextérité et d'une connaissance générale pratique pouvant lui servir au sein de sa famille ou de son futur milieu.

Egalement sera transmis dans cet atelier, la connaissance et l'utilisation de certains outils et matériaux ainsi que de leur manipulation sécuritaire et de leur entretien respectif afin de permettre au jeune de faire certaines petites réparations chez lui et même certains bricolages.

Objectif général:

. Rendre le jeune adulte le plus autonome possible en vue de le mieux préparer à un certain milieu de travail, tout en développant des habiletés manuelles et en le familiarisant avec des matériaux, des outils et des techniques spécifiques à cet atelier.

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et la communauté:

. Etre capable de faire des petites réparations chez soi.

2- Par rapport au travail:

. Etre capable de ponctualité au travail

. Etre capable de produire une quantité minimum de travail

. Etre capable d'accomplir un travail donné

. Etre capable de proposer un projet de travail

. Etre capable de prévoir le matériel nécessaire à un travail donné

. Etre capable de sortir le matériel dont il a besoin

. Etre capable de réaliser un projet spécifique

. Etre capable de ranger le matériel après utilisation

. Etre capable de nettoyer son endroit de travail

. Etre capable de continuer un travail commencé

. Etre capable de faire des achats en regard d'un projet

. Etre capable de se détacher d'un produit fini

...

. Etre capable de travailler en groupe

. Etre capable de travailler sur un projet de groupe

. Etre capable d'accepter des remarques, conseils, d'un confrère ou d'un responsable

. Etre capable d'accepter des frustrations dérivant d'un travail

. Etre capable de nommer, montrer et utiliser adéquatement les instruments et matériaux utilisés à l'atelier

. Etre capable d'effectuer des tâches simples (de même nature) et à caractère répétitif

. Etre capable d'effectuer des tâches dans un laps de temps donné

. Etre capable de travailler régulièrement sans interruption

. Etre capable d'acquérir et de conserver des techniques et des habitudes de travail

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de travailler en respectant le bien d'autrui

. Etre capable de se limiter à ses instruments et produits de travail

. Etre capable de travailler en groupe

. Etre capable de solliciter l'aide de son voisin en cas de difficulté

. Etre capable d'aider son voisin en cas de besoin

. Etre capable de travailler avec des gens autour de lui

. Etre capable de se concentrer sur une tâche précise tout en travaillant dans un endroit bruyant.

...

4- Par rapport à la communication:

. Etre capable d'écouter et de regarder tout interlocuteur pour bien comprendre ses directives

. Etre capable de s'exprimer avec le vocabulaire requis à l'atelier de bois (par le geste ou par la parole).

5- Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de décoder (nommer, lire, montrer) tous les symboles utiles à cet atelier

. Etre capable de mesurer tous les risques d'accident découlant de l'utilisation d'un instrument dangereux

. Etre capable d'utiliser prudemment les instruments nécessaires à l'atelier.

6- Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable d'exécuter des mouvements nécessitant de la coordination oculo-manuelle (scier, découper, etc...)

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de travailler debout longtemps

. Etre capable de transporter des objets lourds

. Etre capable de fournir un effort physique répétitif de longue durée

...

8- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de mesurer avec des instruments de mesure tels: galon, pied de roi, mètre, équerre, niveau, etc...

. Etre capable de compter, montrer, nommer les chiffres pour mesurer

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer et sérier divers éléments selon la forme, grandeurs, grosseurs, épaisseurs

. Etre capable de se concentrer sur une tâche précise dans un environnement bruyant

. Etre capable de différencier les bruits de divers instruments.

E- L'atelier de Manipulation, Evaluation et Production:

L'atelier vise à donner au jeune adulte avant d'entrer dans le milieu du travail, un certain répertoire d'habiletés manuelles polyvalentes, se retrouvant dans la majorité des emplois.

Cet atelier veut aussi développer chez le jeune des connaissances, des attitudes nécessaires à la bonne exécution d'un travail tels: rendement, qualité, vitesse. Le jeune doit acquérir une certaine endurance à l'intérieur de cet atelier qui lui servira définitivement dans son futur emploi.

Cet emploi est un préalable à tous les autres ateliers parce qu'il travaille de façon précise mais diversifiée, toutes les habiletés sollicitées dans les autres ateliers telles: concentration, attention, observation, discrimination, latéralité, sériation et classification et autres.

Objectifs généraux:

. Rendre le jeune adulte le plus autonome possible en développant des habiletés manuelles et la conscience du geste.

. Améliorer ses qualités sociales et sa personnalité afin de le mieux préparer à son insertion au monde du travail.

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et dans la communauté:

. Etre capable de résoudre ses problèmes seul

. Etre capable de proposer des solutions

. Etre capable de s'occuper en attendant le prochain exercice

. Etre capable d'aller visiter des ateliers, usines

2- Par rapport au travail:

. Etre capable de ponctualité au travail (horaire de travail et période allouée à une tâche)

. Etre capable de respecter l'ordre dans lequel les exercices sont donnés

. Etre capable de reprendre plusieurs fois le même travail

. Etre capable de signaler au responsable le manque de matériel

. Etre capable de choisir le matériel requis à un exercice

. Etre capable de travailler seul, le plus souvent possible

. Etre capable de travailler en équipe

. Etre capable d'accepter des remarques, conseils, directives concernant le travail

. Etre capable d'accomplir des tâches suite à des directives données

. Etre capable de travailler proprement

. Etre capable de travailler au même endroit, sur une même tâche pendant un laps de temps donné

. Etre capable de répéter les mêmes tâches

. Etre capable d'acquérir des habitudes de travail

. Etre capable de conserver des habiletés et des habitudes de travail

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de travailler seul, sans surveillance

. Etre capable de travailler avec beaucoup de gens autour de soi (concentration).

4- Par rapport à la communication:

. Etre capable de regarder l'interlocuteur lorsqu'il parle

. Etre capable d'écouter l'interlocuteur lorsqu'il parle afin de bien comprendre les consignes

. Etre capable de respecter une consigne

. Etre capable de s'exprimer convenablement avec tout interlocuteur

. Etre capable d'exprimer ses désirs, choix, satisfaction et insatisfaction lors du travail en atelier.

...

5- Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de nommer, montrer, lire les symboles nécessaires à l'atelier

- Etre capable d'utiliser prudemment tous les instruments de l'atelier

- Etre capable de ranger le matériel après utilisation (correctement, et à son endroit habituel)

6- Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable de finesse du toucher dans les tâches

. Etre capable de précision du geste

. Etre capable de sûreté des mains

. Etre capable de rapidité des mouvements

. Etre capable d'indépendance des deux mains

. Etre capable de faire tous les exercices de mémoire

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de travailler debout longtemps

. Etre capable de transporter des objets lourds

. Etre capable de déplacer des objets lourds

. Etre capable de replacer des objets lourds

. Etre capable de fournir un effort physique continuellement.

...

8- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de mesurer une quantité donnée

. Etre capable de compter une quantité donnée

. Etre capable de nommer une quantité montrée

. Etre capable de repérer une quantité demandée

. Etre capable de lire l'heure en fonction d'un travail

. Etre capable de lire l'heure en fonction de la durée d'une tâche à faire

. Etre capable de lire le calendrier

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer différents éléments

. Etre capable de sérier différents éléments

. Etre capable de ranger dans l'ordre divers éléments

. Etre capable de discriminer les difficultés

. Etre capable de discriminer les détails

. Etre capable de discriminer les qualités

. Etre capable de discriminer les similitudes

. Etre capable de discriminer les différences

. Etre capable de différencier la droite de la gauche

. Etre capable de transposition de situation

. Etre capable de transposition de latéralité.

...

F- Atelier d'entretien ménager et industriel:

L'atelier vise à rendre le jeune le plus autonome possible en développant chez lui des connaissances, des attitudes et des habiletés requises à l'entretien de son milieu de vie présent et futur. Nous voulons amener le jeune à saisir qu'il existe différents outils de travail servant à différentes tâches, qu'il existe différents produits pour ces différentes tâches et qu'il faut apprendre à s'en servir adéquatement et prudemment.

L'atelier prépare le jeune à entretenir son chez-soi, à le garder propre et en ordre, à l'entretenir quotidiennement en effectuant les multiples tâches que cela implique (laver, balayer, ranger, épousseter,...).

L'atelier vise aussi à apprendre au jeune à travailler avec beaucoup de gens autour de lui et à rester concentré sur sa tâche. Il lui faudra accepter les frustrations dérivant de ce type de travail.

...

Objectifs généraux:

. Rendre le jeune le plus autonome possible en le préparant à faire face à des situations quotidiennes comme l'entretien de son foyer (ménage, lavage, peinture, etc...).

. Développer des attitudes, des connaissances et des habiletés sollicitées dans le milieu de travail (entretien de son endroit de travail, ordre, rangement, sécurité dans les endroits publics).

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et la communauté:

. Etre capable de prendre des initiatives face à la constatation d'un désordre ou/et de la malpropreté d'une pièce (i.e. replacer, nettoyer...)

. Etre capable d'entretenir quotidiennement une pièce (laver, ranger, épousseter, balayer, vadrouiller...)

. Etre capable de ranger son coin de travail après une tâche spécifique.

2- Par rapport au travail:

. Etre capable d'arriver à l'heure à son travail

. Etre capable de terminer à l'heure prévue un travail

. Etre capable de faire un travail dans un temps limité

. Etre capable de faire un travail donné

. Etre capable de reprendre le même travail suite à un imprévu

...

- Etre capable de signaler à un responsable, le manque et/ou la fin prochaine d'un produit nécessaire à l'entretien ménager et industriel
- Etre capable de faire des achats en regard de l'entretien ménager ou industriel
- Etre capable de prévoir le matériel nécessaire à un travail donné
- Etre capable de travailler en équipe de travail
- Etre capable de se diviser les tâches (en groupe)
- Etre capable d'accepter des remarques et/ou des conseils d'un confrère ou d'un responsable
- Etre capable d'accepter les frustrations dérivant de ce type de travail
- Etre capable d'effectuer une tâche suite à des directives données
- Etre capable de nommer, montrer et d'utiliser à bon escient les instruments et les produits propres à cette discipline
- Etre capable de répéter les mêmes tâches quotidiennement
- Etre capable d'effectuer une tâche dans un laps de temps alloué
- Etre capable de travailler régulièrement sans interruption
- Etre capable d'acquérir et de conserver des techniques et des habitudes de travail.

...

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de travailler avec beaucoup de gens autour de soi

. Etre capable de travailler dans un endroit public ou privé en respectant le bien d'autrui.

4- Par rapport à la communication:

. Etre capable d'écouter et de regarder tout interlocuteur pour bien le comprendre

. Etre capable de s'exprimer de façon intelligible par le geste ou la parole à tout interlocuteur

. Etre capable d'exprimer convenablement ses désirs et ses insatisfactions

5- Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de décoder (lire, nommer et comprendre la signification de tous les symboles utiles à cette discipline)

. Etre capable d'utiliser prudemment les différents produits et articles nécessaires à ce genre de travail.

6- Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable d'exécuter des mouvements nécessitant de la coordination oculo-manuelle (laver, balayer, verser, mesurer...).

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de travailler debout pendant une longue période de temps

...

. Etre capable de transporter des objets lourds

. Etre capable de déplacer et replacer des objets lourds

. Etre capable de fournir un effort physique répétitif de longue durée.

8- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de mesurer une quantité donnée de produit

. Etre capable de compter

. Etre capable de lire, nommer, montrer les chiffres pour une localisation

. Etre capable de lire l'heure

. Etre capable de "lire" le calendrier pour faire face à une échéance.

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer différents éléments de diverses catégories

. Etre capable de sérier différents éléments de diverses catégories

. Etre capable de ranger selon un ordre donné différents articles

. Etre capable de se retrouver à l'intérieur d'un édifice ou d'un local

. Etre capable de discerner différents bruits

. Etre capable de discerner les odeurs dégagées par les produits utilisés (javelisant, ammoniaque, savon, détersif, etc...).

G- L'atelier d'artisanat:

L'atelier d'artisanat vise à développer une certaine autonomie chez le jeune ainsi que des habiletés manuelles. L'atelier favorise le développement des habitudes de travail d'un sens esthétique et artistique, ainsi qu'une éducation du bien fait et du beau, tout en permettant au jeune d'acquérir une certaine dextérité manuelle qui lui permettra un minimum de débrouillardise. On veut amener le jeune à un certain sens de précision dans le travail, à travers différentes techniques (tissage, tressage, macramé, travail du jute, du rotin, du raphia, poterie, etc...).

Nous travaillons également l'endurance, la persévérance et la constance en vue de mieux le préparer à son insertion dans le milieu de travail qu'il fréquentera plus tard.

L'atelier veut amener le jeune à se servir chez lui des techniques et des habiletés développées à l'intérieur de l'atelier. Il pourra également se servir de certains matériaux (tissus, laine...) pour réaliser certains projets qu'il se proposera de faire.

L'atelier ouvre au jeune certains débouchés futurs possibles tels: ateliers d'artisanat, de tissage, de tressage.

...

Objectif général:

. Rendre le jeune le plus autonome possible en vue de lui faire acquérir des habiletés et des techniques pouvant servir à ses loisirs et à son insertion dans le milieu de travail qu'il est susceptible de fréquenter plus tard.

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et la communauté:

. Etre capable d'occuper ses loisirs dans l'élaboration d'un travail demandant une technique artisanale

. Etre capable de se servir de matériaux qu'il peut obtenir facilement, avoir à la maison (bout de tissus, cuirette, laine, corde ...)

. Etre capable d'utiliser chez lui les techniques développées à l'atelier

. Etre capable d'élaborer un projet sans aide.

2- Par rapport au travail:

. Etre capable de ponctualité au et dans le travail

. Etre capable d'accomplir un travail donné

. Etre capable de reprendre le même travail après un certain laps de temps

. Etre capable de signaler à un responsable le manque ou la fin prochaine d'un matériel nécessaire à l'artisanat

...

. Etre capable de faire des achats en regard avec l'artisanat

. Etre capable de prévoir le matériel nécessaire à un travail donné

. Etre capable de travailler en groupe

. Etre capable de se diviser les tâches

. Etre capable d'accepter des remarques et des conseils d'un responsable ou d'un confrère

. Etre capable d'accepter les frustrations dérivant de ce type de travail

. Etre capable de nommer, montrer et utiliser à bon escient les matériaux et instruments propres à l'atelier

. Etre capable d'effectuer des tâches simples et à caractère répétitif

. Etre capable de produire une quantité minimum de travail

. Etre capable de travailler de façon régulière et sans interruption

. Etre capable d'acquérir et de conserver des habitudes et des techniques de travail.

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de se limiter à ses instruments et matériaux de travail

. Etre capable d'éviter la désorganisation devant le résultat obtenu

. Etre capable de reconnaître ses erreurs et d'en tirer des leçons

. Etre capable de travailler en groupe

. Etre capable de faire appel à un voisin ou à un responsable en cas de difficulté

. Etre capable d'aider un voisin en difficulté

. Etre capable de se comporter convenablement avec les instruments et matériaux nécessaires à cet atelier

. Etre capable de travailler avec des gens autour de soi

. Etre capable de se comporter convenablement avec son voisin(e).

4- Par rapport à la communication:

. Etre capable de regarder et d'écouter tout interlocuteur pour bien comprendre les directives

. Etre capable de s'exprimer avec le vocabulaire requis à l'atelier

5- Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de décoder (lire, nommer et comprendre tous les symboles sécuritaires utiles à cet atelier).

6- Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable de coordonner la main et l'oeil dans l'exécution d'activités spécifiques à l'artisanat.

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de travailler debout pendant une période de temps déterminée

. Etre capable de se tenir convenablement

. Etre capable de fournir un effort physique répétitif de longue durée.

8- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de mesurer avec les instruments tels: (galon, mètre, règle...)

. Etre capable de compter (brins de laine, 1 pli, 2 plis...)

. Etre capable de lire les chiffres

. Etre capable de nommer les chiffres

. Etre capable d'écrire les chiffres.

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer et sérier divers éléments

. Etre capable de ranger au bon endroit les différents instruments et matériaux

. Etre capable de différencier les différentes textures et matériaux nécessaires à l'atelier.

B- Atelier "Académique":

L'atelier Académique développe des notions de base essentielles à l'intégration sociale et ouvrière du jeune sur le marché du travail. (Ex.: L'apprentissage d'une lecture globale, de l'écriture de son nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et autres informations personnelles).

De plus, l'atelier vise à faire acquérir des notions secondaires telles que: remplir une formule d'emploi, remplir un chèque, administrer une petite somme d'argent. Les informations viennent compléter la formation personnelle du jeune.

En plus, on y retrouve différents apprentissages tels que: connaître les différentes unités de mesure, se servir adéquatement d'un calendrier, apprendre à lire l'heure, etc...

Cet atelier se veut une étape importante dans la formation du jeune, car il doit stabiliser toutes les acquisitions vues par le jeune au niveau scolaire et les rendre fonctionnelles dans sa future orientation. De plus, cet atelier se veut l'outil fondamental sur lequel tous les autres ateliers vont devoir s'informer afin de suivre la même démarche dans l'élaboration des notions déjà vues.

Objectif général:

. Rendre le jeune le plus autonome possible en le préparant à se débrouiller lorsqu'il aura à faire face à des situations quotidiennes lui demandant une certaine connaissance des notions de base... telles:(l'heure, la monnaie, calendrier, etc...). Il devra répondre aux exigences de son intégration sociale et ouvrière en apprenant toutes les notions de base élémentaires à son bon fonctionnement dans la société (famille, travail, loisir, communauté).

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et dans la communauté:

. Etre capable, s'il est seul dans la rue ou les endroits publics, de lire globalement les mots dont il a besoin pour se repérer: métro - autobus - toilette - danger - restaurant - téléphone - etc...

. Etre capable de comprendre la signification des flèches qui souvent accompagnent ces mots-clés

. Etre capable de retenir et de (lire - nommer) au moins trois chiffres consécutifs sur une indication d'autobus

. Etre capable de reconnaître, (dire, montrer) sur un calendrier le jour, la date, le mois et l'année

. Etre capable de reconnaître les saisons

. Etre capable de reconnaître (dire - montrer) l'heure précise: l'heure et demie - l'heure et quart et l'heure et le nombre de minutes exactes)

...

. Etre capable d'ajuster un réveille-matin

. Etre capable de reconnaître (nommer - montrer) les différentes pièces de monnaie et les différentes coupures

. Etre capable d'administrer un petit montant d'argent

. Etre capable de reconnaître (lire - nommer - montrer) les lettres de l'alphabet

. Etre capable de rassembler plusieurs lettres pour faire des mots mystères ou des mots cachés (ceci occupera ses loisirs)

. Etre capable de dire, de lire et d'écrire son nom et son prénom

. Etre capable de dire, d'écrire et de lire le nom de sa rue et son adresse

. Etre capable de dire, d'écrire et de lire son numéro de téléphone

. Etre capable de dire et d'écrire sa date de naissance

2- Par rapport au travail:

. Etre capable de remplir sommairement une formule d'emploi

. Etre capable de signer un chèque

. Etre capable d'économiser afin d'ouvrir un compte de banque

. Etre capable de travailler en groupe

. Etre capable d'accepter des remarques ou/et des conseils d'un confrère ou d'un responsable

. Etre capable de comprendre les directives données et s'y conformer

...

. Etre capable de reconnaître (nommer - montrer) et utiliser les instruments (crayon - stylo - règle, etc...) utiles à l'atelier

. Etre capable d'attention pour une période donnée de temps

. Etre capable de fournir une quantité minimum de travail dans un laps de temps donné

. Etre capable de travailler de façon régulière pour garder un même rythme de travail

. Etre capable d'acquérir et de conserver des habitudes et des techniques de travail (façon de tenir un crayon, etc...)

. Etre capable d'adapter ses comportements aux différents types de tâches.

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de lire les enseignes du milieu environnant (nettoyeur - buanderie - épicerie - etc...)

. Etre capable de demander convenablement ce que veut dire une enseigne ou une indication

. Etre capable de reconnaître ses erreurs et d'en tirer des leçons.

4- Par rapport à la communication:

. Etre capable de demander un renseignement de façon convenable

. Etre capable de porter attention, regarder l'interlocuteur afin de bien le comprendre

. Etre capable de s'exprimer verbalement de façon intelligible

...

. Etre capable de s'exprimer convenablement par le geste, le Blissymbolique

. Etre capable d'exprimer ses désirs, satisfactions, etc...

5- Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de décoder (tous les symboles sécuritaires routiers ou autres).

6- Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable de coordination oculo-manuelle dans l'exécution d'activités spécifiques à cet atelier

. Etre capable de poursuite oculaire: lecture.

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de se tenir convenablement assis sur une chaise

8- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable de compter au moins jusqu'à 12

. Etre capable de faire des ensembles

. Etre capable de constituer des séries

. Etre capable de faire des groupements

. Etre capable d'additionner des nombres simples

. Etre capable de soustraire des nombres simples

. Etre capable de lire l'heure précise (1 heure, ½ heure, ¼ heure, etc...)

...

. Etre capable de lire le calendrier (jour - mois - année)

. Etre capable d'acquérir des notions de base de la valeur monétaire (nommer les différentes pièces de monnaie, être capable d'échange monétaire, de remettre la monnaie, etc...).

9- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer et sérier différents éléments (lettres, chiffres, etc...).

I- L'atelier: Jeune adulte dans la communauté

L'atelier vise à rendre le jeune le plus autonome possible dans l'utilisation des services communautaires. Il faut que le jeune arrive à un minimum de débrouillardise pour faire face à certaines situations comme: prendre l'autobus, le métro, manger dans un restaurant, se servir d'un téléphone public, utiliser les services de la police, des pompiers, de l'hôpital, du service social.

L'atelier vise également à habituer le jeune à agir de façon acceptable et sécuritaire dans ses communications avec le monde environnant. Il devra aussi apprendre à respecter l'environnement (parcs,forêts, ...).

Objectif général:

. Rendre le jeune adulte le plus autonome possible en vue de lui faire acquérir des habiletés pouvant lui aider à faire face à des situations lui demandant de la débrouillardise et certaines connaissances (prendre le métro - l'autobus - manger dans un restaurant, etc...).

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille et la communauté:

. Etre capable de se débrouiller et de se véhiculer dans un certain coin de la ville (maison - école - maison - centre communautaire)

. Etre capable de marcher convenablement sur le trottoir

. Etre capable de traverser la rue à une intersection

. Etre capable d'obéir aux feux de la circulation

. Etre capable de prendre l'autobus (billet - correspondance) calmement

. Etre capable de trouver des points de repère lorsqu'il est en autobus

. Etre capable de prendre le métro calmement

. Etre capable de se trouver des points de repère lorsqu'il est dans le métro

. Etre capable d'utiliser le téléphone

...

. Etre capable d'utiliser le téléphone public (à rondelle, à boutons)

. Etre capable de reconnaître (nommer - montrer) les panneaux du métro, de l'autobus, du taxi, d'un restaurant, etc...

. Etre capable de reconnaître (nommer et montrer) les différents services communautaires (lingerie - quincaillerie - pharmacie - épicerie)

. Etre capable de dire ce qu'il peut trouver dans ces magasins

. Etre capable de faire de petits achats personnels

. Etre capable de reconnaître les différents services publics (bureau de poste - poste de pompiers - police - banque - hôtel de ville - hôpital - église - service social)

. Etre capable d'utiliser ces différents services lorsqu'il en a besoin (bureau de poste - poster une lettre
poste de pompiers - en cas de feu
poste de police - en cas de vol, etc.)

. Etre capable s'il s'en va en appartement de demander à une personne responsable de vérifier le bail avant de signer

. Etre capable de prendre la responsabilité de son animal si celui-ci a causé des dommages

2- <u>Par rapport au travail</u>:

. Etre capable de se véhiculer seul pour se rendre au travail ou à l'atelier

. Etre capable d'arriver à l'heure

...

. Etre capable de terminer son travail à l'heure

. Etre capable d'établir de bonnes relations avec son patron

. Etre capable d'accepter des remarques ou/et des conseils d'un responsable ou d'un confrère.

3- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable d'utiliser les services de son quartier pour ses besoins quotidiens (métro - autobus - épicerie - etc..)

. Etre capable de trouver les endroits où il peut se distraire: salle communautaire - cinéma - etc...

. Etre capable d'organiser une réunion avec des amis pour se divertir

. Etre capable de reconnaître ses erreurs et d'en tirer des leçons

. Etre capable de respecter l'environnement, les forêts, l'eau, les parcs, la rue...

4- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de demander convenablement un renseignement

. Etre capable de parler convenablement dans ses communications (téléphone - loisirs - etc...)

. Etre capable de porter attention à l'interlocuteur pour bien comprendre ce qu'il est

. Etre capable de s'exprimer convenablement par la parole ou le geste.

...

5- Par rapport à la sécurité:

- Etre capable de décoder tous les symboles routiers et tous les symboles sécuritaires publics
- Etre capable de connaître les lois de sécurité à bicyclette (plaque d'immatriculation - circuler en file indienne)
- Etre capable de connaître les lois de sécurité à moto et en motoneige.

6- Par rapport aux habiletés motrices:

- Etre capable d'exécuter des mouvements fins des mains demandant de la coordination oculo-visuelle (signaler le téléphone, mettre la correspondance d'autobus dans l'appareil à cet effet, etc...)

7- Par rapport aux aptitudes physiques:

- Etre capable d'effort physique comme rester debout longtemps - marcher longtemps
- Etre capable d'équilibre lorsqu'il peut rester debout longtemps

8- Par rapport aux habiletés numériques:

- Etre capable de compter jusqu'à 12
- Etre capable de reconnaître (nommer - montrer - lire) les chiffres jusqu'à 12
- Etre capable de se remémorer au moins 3 chiffres consécutifs pour pouvoir se véhiculer en autobus de la ville

...

. Etre capable de retenir un numéro de téléphone

. Etre capable d'acheter des billets d'autobus (métro)

. Etre capable de dire combien de temps cela prend pour se véhiculer d'un endroit à un autre

4- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de se situer dans l'espace (dans la rue ou un édifice)

. Etre capable de se situer dans le temps (jour - mois - année - heure - date)

. Etre capable de différencier les bruits de la rue.

J- L'atelier: Loisirs et sports:

L'atelier vise à développer et à maintenir chez le jeune adulte des habitudes physiques saines et des rapports sociaux diversifiés avec d'autres jeunes adultes.

L'atelier veut aussi montrer au jeune à utiliser adéquatement les différents services récréatifs: cinéma, centre culturel et communautaire, restaurant, théâtre, piscine, parcs, etc...

L'atelier permettra au jeune d'acquérir une formation physique nécessaire et requise à un bon rendement à l'intérieur des différents autres ateliers et l'habituera à collaborer lors d'activités de groupe.

"Loisirs et sports"

Objectif général:

. Rendre le jeune le plus autonome possible en le préparant à choisir lui-même les loisirs qui l'intéressent et ce en dehors de l'école et de son milieu de travail, et à lui donner des habitudes physiques saines.

Objectifs spécifiques:

1- Par rapport à la place occupée dans la famille ou dans la communauté:

. Etre capable de connaître les possibilités (capacités physiques) de son corps et les contrôler

. Etre capable de développer des habiletés (vitesse - endurance - souplesse) physiques

. Etre capable de se tenir en forme physiquement

. Etre capable d'exprimer son désaccord lors d'un jeu ou d'une punition

. Etre capable de s'autodiscipliner dans le jeu et l'effort physique

. Etre capable de fournir un minimum d'effort physique dans l'élaboration d'un sport

. Etre capable de prendre des initiatives (aller se baigner, aller au centre d'achat, etc...) à la maison

. Etre capable de connaître (nommer - montrer et utiliser correctement le matériel sportif et récréatif)

...

2- Par rapport à la socialisation:

. Etre capable de respecter les autres lors d'activités récréatives et sportives

. Etre capable d'établir des rapports sociaux avec les autres membres d'une équipe

. Etre capable de s'intégrer dans des groupes et participer (en dehors du centre de formation)

. Etre capable de collaborer dans des jeux d'équipe

. Etre capable de partager un même jeu ou un même matériel

. Etre capable de se conformer aux règlements sportifs et récréatifs d'un jeu ou d'un centre culturel.

3- Par rapport à la communication:

. Etre capable d'arrêter, de regarder et d'écouter le responsable afin de bien comprendre les directives

. Etre capable de s'exprimer avec le vocabulaire requis aux sports et aux loisirs.

4- Par rapport à la sécurité:

. Etre capable de prudence au jeu

. Etre capable de prudence dans ses sorties

5- Par rapport aux habiletés motrices:

. Etre capable de coordination visuelle dans des jeux (oeil - pied - oeil - main - oeil - main - pied).

6- Par rapport aux aptitudes physiques:

. Etre capable de marcher longtemps

. Etre capable de soulever des objets lourds

. Etre capable de sauter, grimper, etc... dans des activités récréatives.

...

7- Par rapport aux habiletés numériques:

. Etre capable lors d'un jeu d'équipe de compter les points de chaque équipe

. Etre capable de compter les minutes d'une partie

. Etre capable de se servir d'une minuterie lors d'une joute

. Etre capable de retenir ou de noter sur un calendrier les jours où il (elle) fait du sport

8- Par rapport au plan perceptuel:

. Etre capable de classer et de sérier différents éléments utilisés dans un sport (ranger le matériel).

IV - L'évaluation

La mesure des apprentissages est une opération indissociable de l'enseignement. Comment un maître peut-il proposer une tâche à ses élèves sans savoir ce qu'il a appris lors de la précédente? Il se peut que l'élève ait bien réalisé la tâche mais que l'objectif qu'elle poursuivait ne se maintienne pas. Il se peut également qu'il faille répéter la tâche, éventuellement sous une forme différente pour assurer l'apprentissage.

Enseigner sans évaluer de façon continue c'est enseigner aveuglément et sans espoir de succès. Il faut donc que la démarche d'évaluation fasse partie intégrante du processus d'intervention. On ne devrait jamais passer à un second objectif de travail sans savoir si le premier a été atteint. L'évaluation consiste à mesurer les performances par rapport aux objectifs donnés.

Pour évaluer des performances minima acceptables, il faut établir des critères d'évaluation et mettre le plus de spécifications possibles pour arriver à préciser la qualité du travail attendu.

Exemple:

1) Spécifier un temps limite:

Si l'objectif est que le jeune apprenne à laver un plancher, nous pourrons ajouter à cet objectif afin d'avoir un critère d'évaluation:

"Le jeune adulte sera capable de laver un plancher de 9' x 10' en 15 minutes".

Si le jeune lave correctement son plancher en un temps minimum de 15 minutes, la performance est atteinte.

2) Avoir un nombre minimum de réponses correctes:

Ex.: Si l'objectif est que "le jeune adulte apprenne à nommer les instruments spécifiques à tel atelier":

pour pouvoir évaluer cet objectif, il nous faudra ajouter

"le jeune adulte devra identifier (nommer - montrer) 95% des instruments de l'atelier" ou encore

"il devra identifier de 10 à 15 ou 20 instruments ou matériels nécessaires à l'atelier".

Si le jeune adulte nomme 95% ou le nombre indiqué d'instruments la performance est réussie et l'objectif est atteint.

3) Définir les caractéristiques essentielles de précision des performances:

Ex.: Si l'objectif est que "le jeune apprenne à mesurer des tasses ou autres":

nous pouvons l'évaluer en disant:

"Le jeune adulte devra être capable de mesurer (laine - tissu) à 1 centième près" ou encore

"le jeune adulte devra être capable de mesurer les liquides à 1 millième près".

L'objectif sera atteint si le jeune réussit cet objectif de performance.

Enfin, ce qui importe dans l'évaluation, c'est que les critères soient bien définis et appliqués de façon uniforme par tous les intervenants.

FIN